



DÉCOUVERTE
DE
MONNAIES SEIGNEURIALES

A SAINT-HIPPOLYTE, COMMUNE DE BONNAY¹

En 1900, les sieurs Beaudier et Dury, faisant un minage pour planter de la vigne dans une propriété confinant à l'église aujourd'hui ruinée de l'ancien prieuré de Saint-Hippolyte et qui appartient à M. Bouilloux, percepteur à Lugny, découvrirent dans le sol un dépôt de monnaies seigneuriales en partie amalgamées par l'oxydation. Ils se partagèrent la totalité de cette trouvaille dont le poids pouvait atteindre un kilo environ.

L'église de Saint-Hippolyte² est mentionnée dès le commencement du XI^e siècle dans un cartulaire de l'abbaye de Cluny; sa construction actuelle remonte au dernier quart de ce siècle.

En 1105, elle est citée dans deux chartes de l'abbé Hugues. C'était une obédience de l'abbaye.

Au XIII^e siècle (en 1214), les maisons qui l'entouraient étaient constituées en paroisse. En 1319, elle fut transformée en forteresse, par l'addition de deux tours quadrangulaires à son clocher et de murs d'enceinte.

1. Présenté à la séance du 2 octobre 1913.

2. Ce monument vient d'être classé monument historique.

Dernièrement M. Lex, archiviste du département, membre de l'Académie et conservateur des collections archéologiques de la ville de Mâcon, me confia, pour les déterminer, un lot de 18 monnaies qui lui avaient été remises par M. Bouilloux et qui provenaient de la découverte mentionnée ci-dessus.

Après les avoir soigneusement décapées, je constatai que ce lot était composé de deniers et oboles du moyen âge que je réussis à identifier et dont voici la désignation :

- 1 denier de l'Abbaye de Cluny ;
- 6 deniers de l'Archevêché de Vienne ;
- 6 deniers de Hugues V duc de Bourgogne ;
- 2 deniers de l'Evêché de Valence ;
- 1 denier de l'Archevêché de Besançon ;
- 2 oboles de l'Archevêché de Lyon.

En procédant à leur nettoyage, je constatai que l'attaque par l'acide acétique dissolvait aisément l'oxyde de cuivre qui les recouvrait tandis qu'il me fut impossible de les débarrasser de leurs nombreuses taches de rouille ; d'où je conclus qu'elles avaient dû être renfermées dans un coffret de fer détruit par l'oxydation.

Désireux de compléter les résultats que pouvait fournir l'ensemble de cette découverte, je me transportai à Saint-Hippolyte et je demandai au sieur Beaudier s'il possédait encore quelques-unes des monnaies recueillies par lui en 1900. Il voulut bien me céder ce qui lui restait, soit 20 deniers et 3 oboles.

Comme les précédentes, elles étaient fortement oxydées ; après les avoir débarrassées de leur gangue, j'en fis l'inventaire. Elles comprenaient :

- 1 denier de l'Abbaye de Cluny ;
- 2 deniers de l'Evêché de Langres ;
- 1 denier du comté de Nevers (Mahaut II) ;
- 1 denier de l'Evêché de Valence ;

- 1 obole de l'Evêché de Valence ;
- 4 deniers de l'Archevêché de Besançon ;
- 4 deniers de l'Archevêché de Vienne ;
- 1 obole de l'Archevêché de Lyon ;
- 3 deniers de Hugues V duc de Bourgogne ;
- 1 obole de Philippe I^{er} frappée à Mâcon.

Peu de temps après mon excursion, j'eus la visite de M. Bouilloux qui voulut bien me remettre, très aimablement, toutes les monnaies provenant de la trouvaille de Saint-Hippolyte qui étaient encore en sa possession. En voici la liste :

- 10 deniers de l'Archevêché de Vienne ;
- 5 deniers de l'Archevêché de Besançon ;
- 2 deniers de l'Abbaye de Cluny ;
- 1 denier de l'Evêché de Clermont-Ferrand ;
- 1 denier de l'Evêché du Puy ;
- 1 denier de l'Evêché de Valence ;
- 1 denier de l'Archevêché de Lyon ;
- 2 deniers de Hugues V, duc de Bourgogne ;
- 1 denier de la principauté d'Orange ;
- 1 denier de Charles d'Anjou pour la Provence ;
- 1 obole de Philippe frappée à Mâcon ;

ce qui porte à 67 le nombre des monnaies provenant de cette découverte que j'ai réussi à identifier.

Malgré mes recherches, il me fut impossible de retrouver le surplus des pièces qui composaient ce dépôt monétaire, leur possesseur les ayant données ou égarées.

Quoi qu'il en soit j'ai pensé qu'il était intéressant de mentionner, bien qu'incomplet dans son ensemble, le bilan de cette découverte de monnaies dont on peut tirer les conclusions suivantes :

Les monnaies les plus anciennes (les deniers de l'abbaye de Cluny) datent de la fin du XI^e siècle et les plus récentes du milieu



du xv^e. Leur enfouissement a donc dû avoir lieu vers la fin du xv^e siècle, ou le commencement du xvi^e.

Leur diversité confirme que toutes les monnaies seigneuriales avaient cours dans des régions souvent éloignées les unes des autres pourvu qu'elles fussent de bon aloi.

Nous ferons cependant remarquer que tous les ateliers monétaires où ont été frappées les monnaies ci-dessus désignées font partie de l'ancien royaume de Bourgogne.

Nous terminerons cette note en émettant l'avis que des fouilles méthodiques entreprises sur l'emplacement de l'ancien prieuré de Saint-Hippolyte, dont l'importance fut considérable au moyen âge, ne sauraient manquer d'amener la découverte de nouveaux vestiges dont l'étude jetterait sans doute de nouvelles lumières sur notre histoire locale.

G. LAFAY,
Membre titulaire.
